

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché	Communauté de communes de Petite Camargue
Objet du marché	Collecte des déchets ménagers et assimilés, évacuation des déchets de déchèterie, et collecte des colonnes à verre
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert soumis aux articles 66 et 67 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics
Lieu d'exécution	Vauvert, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar, Aubord
Durée du marché	Deux ans à compter du 1^{er} septembre 2019. Il est reconductible une fois par tacite reconduction pour une durée d'un an sans que la durée totale du marché n'excède 3 ans.
Code CPV	90511200-4 90500000-2 90511100-3
Modalités essentielles de financement	Ressources propres, fonds collectés au titre de la TEOM et de la redevance spéciale
Nombre et consistance des lots	Lot 1 : Collecte des déchets urbains et collecte sélective : Collecte des déchets urbains (ordures ménagères résiduelles et déchets assimilés, déchets des marchés et fêtes votives, déchets recyclables, verre auprès des établissements professionnels et bacs de regroupement), transport jusqu'aux centres de traitement et de tri. Lot 2 Evacuation des déchets des déchèteries : Mise à disposition de matériel de réception des déchets, enlèvement des déchets collectés, transport jusqu'aux centres de valorisation et de traitement. Lot 3 : Collecte du verre en colonnes d'apport volontaire : collecte et transport du verre des colonnes à verre jusqu'à l'unité de valorisation.
Variantes et Prestations supplémentaires éventuelles	<u>VARIANTES :</u> Les variantes (facultatives et obligatoires) ne sont autorisées que pour le lot 1. <ul style="list-style-type: none">• Variante facultative Les variantes sont autorisées pour le lot 1 concernant les horaires de collectes pour les différents secteurs. La remise d'une variante sans offre de base est interdite. Le candidat ne pourra proposer qu'une seule variante. Il devra s'agir d'une solution différente de celle prévue par l'acheteur, lui permettant de remettre une offre moins chère ou techniquement supérieure. Le candidat remettra les mêmes documents que ceux demandés pour l'offre de base (Acte d'engagement, cadre de mémoire technique, etc ...).

	<p>Il devra fournir dans son cadre de mémoire technique visé à l'article 4 du règlement de la consultation tout élément technique permettant d'apprécier la pertinence de sa variante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Variante obligatoire Le candidat devra proposer une variante respectant les horaires imposés par le pouvoir adjudicateur en annexe 12 du CCTP onglet « variante obligatoire ». La variante devra respecter les conditions particulières du lot 1 définies à l'article 2 du CCTP. La remise d'une variante sans offre de base est interdite. Le candidat ne pourra proposer qu'une seule variante. Le candidat remettra les mêmes documents que ceux demandés pour l'offre de base (Acte d'engagement, cadre de mémoire technique, etc ...). Il devra fournir dans son cadre de mémoire technique visé à l'article 4 du règlement de la consultation tout élément technique permettant d'apprécier la pertinence de sa variante. <p>PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES : Ces prestations ne sont autorisées que pour le lot 3, et sont toutes facultatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestation supplémentaire éventuelle 1 : le lavage des colonnes n'est pas prévu dans le présent marché. Toutefois, le titulaire pourra chiffrer cette prestation dans son bordereau des prix unitaires en indiquant un prix à la colonne. • Prestation supplémentaire éventuelle 2 : la maintenance des colonnes (remplacement, remplacement pièces détachées après diagnostic ...) n'est pas prévue dans le présent marché. Toutefois, le titulaire pourra chiffrer cette prestation dans son bordereau des prix unitaires en indiquant un prix à la colonne. • Prestation supplémentaire éventuelle 3 : l'évacuation des colonnes hors service n'est pas prévue dans le présent marché. Toutefois, le titulaire pourra chiffrer cette prestation dans son bordereau des prix unitaires en indiquant un prix à la colonne.
Critères de jugement des offres	- Valeur technique à 50% dont les moyens matériels affectés à l'exécution du marché (/15),

	<p>les moyens humains affectés au présent marché (/10), et l'organisation des prestations liées à ce marché et qualité de service (/25)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prix des prestations à 40% - Développement durable à 10% dont la description de la politique de l'entreprise et de ses engagements en matière de développement durable (/3), la description des dispositions envisagées pour la réduction des nuisances sonores, visuelles ou olfactives (/4), et la description des dispositions envisagées pour la réduction des nuisances liées aux émissions atmosphériques des véhicules (/3)
Date limite de remise des offres	Vendredi 22 mars 2019 – 11h30
Justificatifs à produire	<ul style="list-style-type: none"> - Une lettre de candidature DC1 ; - La déclaration du candidat DC2 ainsi que pour chaque membre du groupement ; - Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ; - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles selon la date de création de l'entreprise ; - Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - Le justificatif des capacités du candidat et de tout sous-traitant déclaré à pouvoir transporter des déchets non dangereux et/ou dangereux (déclaration préfectorale relative au transport des déchets en cours de validité, licence communautaire de transport en cours de validité) ; <p>Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels</p>

	il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.
Lieu ou retirer le dossier de consultation et renseignements	Le dossier est uniquement téléchargeable sur le site : https://webmarche.adullact.org
Renseignements d'ordre administratif et /ou technique	Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs questions au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, et ce uniquement sur notre profil acheteur à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org
Adresse où les offres doivent être remises	Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org
Délai de validité des offres	120 jours Les offres sont obligatoirement rédigées en langue française
Mode de transmission retenue	Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org
Date d'envoi du présent avis à la publication	Vendredi 8 Février 2019
Instance chargée des procédures de recours Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES 16 avenue Feuchères 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE <ul style="list-style-type: none"> • e-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr • Tél. : 04.66.27.37.00 • Fax : 04.66.36.27.86 • URL : http://www.ta-nimes.juradm.fr